



The Canadian
Accounting
Hall of Fame

Le Temple
de la renommée comptable
du Canada

GUYLAINE LECLERC – INTRONISÉE EN 2026



Guylaine Leclerc, FCPA, s'est bâti une carrière remarquable marquée par son leadership dans les domaines de l'audit du secteur public, de la juricomptabilité et des services à la profession comptable au Québec et à l'échelle internationale. Depuis près de quatre décennies, son travail vise principalement à renforcer l'intégrité financière, à faire progresser les normes professionnelles et à accroître la confiance du public envers les institutions. Sa carrière couvre les domaines de la pratique professionnelle, de la fonction publique, de l'éducation et de la gouvernance, reflétant son engagement soutenu envers la responsabilité et la gestion éthique.

Mme Leclerc a commencé sa carrière professionnelle après avoir obtenu un baccalauréat en administration des affaires avec spécialisation en comptabilité à l'Université Laval en 1986. Elle s'est jointe au cabinet Mahew Noiseux (aujourd'hui Lemieux Nolet), où elle a acquis de solides bases dans la pratique professionnelle. Ses premiers postes au Bureau du vérificateur général du Québec lui ont permis de se familiariser davantage avec la reddition de comptes et les méthodes de vérification dans le secteur public, jetant ainsi les bases de son leadership ultérieur dans le domaine de la surveillance gouvernementale.

Une phase déterminante de ses débuts de carrière a été son travail dans le domaine de la juricomptabilité et des enquêtes sur la criminalité financière. De 1991 à 1996, elle a occupé le poste de juricomptable au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, où elle a apporté son expertise dans l'analyse d'affaires de criminalité financière faisant l'objet d'enquêtes par la Sûreté du Québec et autres corps policiers municipaux. Elle a ensuite travaillé directement comme experte comptable dans les dossiers de crimes économiques au sein de la Sûreté du Québec, et par la suite, dans les dossiers de blanchiment d'argent auprès de la Gendarmerie Royale du Canada. Ces fonctions l'ont placée à la croisée de la comptabilité et de

l'application des lois et ont contribué à établir les comptables comme des contributeurs essentiels aux enquêtes financières complexes.

Mme Leclerc s'est ensuite orientée vers le conseil et la direction de cabinet, où elle a joué un rôle central dans la reconnaissance de la juricomptabilité comme spécialisation à part entière. En tant que consultante, puis associée chez Lemieux Nolet, elle a dirigé des missions de juricomptabilité et mis en place des pratiques spécialisées. En 2001, elle a fondé Leclerc Juricomptables, qui est devenu le plus grand cabinet indépendant de juricomptabilité au Québec. Sous sa direction, le cabinet a mené d'importantes enquêtes sur des fraudes, des missions de conformité et des missions d'assistance en matière de litiges, renforçant ainsi les normes professionnelles et la crédibilité dans ce domaine.

Sa réussite entrepreneuriale a culminé en 2007 avec la fusion de Leclerc Juricomptables avec Navigant Consulting, une société cotée à la Bourse de New York. Elle y a occupé le poste d'associée et a continué à diriger des missions d'expertise judiciaire et de conformité de grande envergure. Elle a ensuite rejoint Accuracy en tant qu'associée directrice pour le Canada de 2011 à 2015, où elle a ouvert, en collaboration de deux associés, les premiers bureaux de la société hors d'Europe et dirigé son implantation au Canada, coordonnant et dirigeant des enquêtes financières, des audits de conformité et des rapports comptables indépendants destinés à être soumis aux tribunaux.

En 2015, Mme Leclerc a été nommée vérificatrice générale du Québec, poste qu'elle a occupé pendant dix ans. Première femme titulaire de ce poste, elle a supervisé chaque année la vérification de plus de 200 états financiers, ainsi que de nombreux audits de performance dans divers secteurs, notamment la santé, l'éducation, la culture, les finances et les technologies de l'information. En 2015, son mandat a été élargi pour inclure l'évaluation de la plausibilité des hypothèses et des prévisions préélectorales du ministre des Finances, positionnant ainsi son bureau comme un gardien essentiel de la transparence budgétaire pendant les périodes électorales.

Au cours de son mandat de vérificatrice générale, Mme Leclerc a mis l'accent sur l'accessibilité et la compréhension du public. Elle a orienté ses efforts vers la clarification et la lisibilité des rapports de vérification pour les publics non spécialisés, renforçant ainsi la responsabilité démocratique et permettant aux citoyens de mieux comprendre les questions complexes liées aux finances publiques.

Au-delà de ses fonctions de direction, Mme Leclerc a apporté une contribution considérable aux organismes professionnels et aux organismes de normalisation. Elle a siégé au Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de 2016 à 2019, contribuant à l'élaboration des normes régissant l'information financière des entités du secteur public canadien. De 2022 à 2024, elle a été membre du Conseil de surveillance des normes comptables, qui assure la gouvernance et la surveillance des processus d'établissement des normes comptables au Canada. Dans le domaine de la vérification législative, elle a occupé les fonctions de vice-présidente, puis de présidente du Conseil canadien des vérificateurs législatifs.

Ses services professionnels comprennent également une contribution déterminante au développement de la spécialisation en juricomptabilité. Notamment, elle a été membre fondatrice du conseil d'administration de l'Alliance pour l'excellence en juricomptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés. Au niveau provincial, elle a siégé à plusieurs comités de l'Ordre des comptables agréés du Québec dont le comité d'inspection et de pratique professionnelle. À l'échelle internationale, elle a été régulièrement invitée comme conférencière et a participé aux travaux d'un groupe de l'OCDE portant sur les contrôles internes et l'audit, contribuant à l'élaboration de lignes directrices visant à renforcer l'intégrité et la responsabilité dans le secteur public.

L'éducation et la diffusion des connaissances constituent un autre pilier de l'héritage de Mme Leclerc. Elle est coauteure d'*Investigation financière et juricomptabilité – Guide de bonnes pratiques* (2012), le premier ouvrage en français à systématiser les meilleures pratiques en matière d'enquête financière. Elle a également rédigé des articles spécialisés sur la fraude, le blanchiment d'argent et les contrôles internes, qui ont été largement utilisés dans la formation professionnelle. Grâce à des programmes de formation, à ses interventions devant les tribunaux en tant que témoin expert et à ses publications, elle a contribué à former des comptables, des juges, des avocats et des enquêteurs aux méthodologies juricomptables et aux responsabilités éthiques.

Mme Leclerc a également contribué à la gouvernance d'organismes publics et privés en siégeant à des conseils d'administration et à des comités d'audit. Elle a siégé aux conseils d'administration et aux comités d'audit d'une compagnie d'assurance, d'organismes fédéraux et d'organismes de surveillance, où elle a mis à profit son expertise en matière d'information financière, de contrôle interne et d'éthique. Son engagement auprès d'organismes sans but lucratif, notamment la Chambre de commerce de Québec et la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation, témoigne de son attachement à la bonne gouvernance, au développement économique et à la francophonie.

Ses réalisations ont été reconnues par de nombreuses distinctions, notamment le titre de Fellow de l'Ordre des CPA du Québec, la médaille Gloire de l'Escolle de l'Université Laval et son inclusion parmi les 100 personnes les plus influentes du Québec en 2018 et 2024. Après la fin de son mandat de vérificatrice générale, elle a continué de servir la profession en tant que vice-présidente du conseil d'administration de l'Ordre des CPA du Québec.

Dans l'ensemble, la carrière de Guylaine Leclerc illustre un leadership soutenu dans l'intérêt public. Grâce à son travail dans les domaines de la juricomptabilité, de la vérification du secteur public, de la gouvernance professionnelle et de l'éducation, elle a renforcé la gestion financière, fait progresser les normes professionnelles et amélioré la crédibilité des institutions publiques au Québec et au Canada.